

STOKOMANI

Société par actions simplifiée au capital de 25.000.000 euros
Siège social : 33, rue des Vanesses, Immeuble Emerson – 93420 Villepinte
317 780 062 RCS Bobigny

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 29 MAI 2026**

(...)

Première décision

*Constatation de la démission d'office de la société Stoko Holding de ses fonctions de
Président de la Société, et nomination de Monsieur Jean Charretteur en qualité de nouveau
Président de la Société*

L'Associé Unique,

prend acte de la démission d'office de la société Stoko Holding de ses fonctions de Président de la Société,

décide de nommer, en qualité de Président de la Société, à compter de ce jour, et pour une durée indéterminée :

- **Monsieur Jean Charretteur**, né le 16 janvier 1972 à Brest, de nationalité française, demeurant 5, rue Victor Hugo – 77300 Fontainebleau,

Monsieur Jean Charretteur a déclaré par avance accepter les fonctions de Président de la Société et ne faire l'objet d'aucune incompatibilité, interdiction, ni déchéance de nature à faire obstacle à l'exercice de ces fonctions.

Les fonctions de Président exercées par Monsieur Jean Charretteur ne sont pas rémunérées.

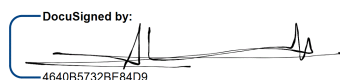
(...)

Troisième décision

Pouvoirs en vue des formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme par le Président ou d'un extrait certifié conforme par le Président du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Le présent extrait de procès-verbal est signé par voie électronique conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, par l'intermédiaire de la plateforme <https://docusign.fr/>, ce que reconnaît et accepte le Président.

DocuSigned by:

4640B5732BE84D9...

Monsieur Jean Charretteur